



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 29 MARS 2018
DE 07H00 À 07H30, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

PROCES-VERBAL N° 2018/01

Présents :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens, 07h20
M. Patrick AUDEMARS, Délégué de la Commune de Morlon, Conseiller communal
M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal, Le Pâquier
M. Patrice MORAND, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic
M. Jérôme TORNARE, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
M. Christophe YENNI, Délégué de la Commune de Vuadens, Conseiller Communal
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale Bulle
M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
- M. Stéphane SANCHEZ, Journaliste à La Liberté
M. Jérôme GACHET, Rédacteur en chef La Gruyère
- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville, Commune de Bulle
Mme Solange THORIMBERT, Secrétaire, Commune de Bulle

Excusés :

- Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
Mme Johanna GAPANY, Déléguée de la Commune de Bulle, Conseillère communale
Mme Corinne MARGALHAN-FERRAT, DAEC, Coordinatrice des agglomérations
Mme Katia MEIER, Service des constructions et de l'aménagement, aménagiste
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité
M. Hans GYGAX, Chef de section Service de l'environnement
M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017	2
3. Approbation des comptes de l'exercice 2017	3
4. Divers	11
4.1 Projet RegioMove – Bureau BfM	11
4.2 Réflexion - Véhicules électriques	12
4.3 Plan de mobilité – zone industrielle de Planchy	12
4.4 Réfection du terminus de la gare de Vuadens	12

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les représentants de la Presse et toutes les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (6 voix) :

M. Patrice MORAND, Conseiller communal de Bulle (3 voix)
M. Jérôme TORNARE, Conseiller communal de Bulle (3 voix)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

M. Joseph GREMAUD, Conseiller communal Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix) :

M. Stéphane SCHWAB, Syndic de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix) :

M. Christophe YENNI, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017

M. le Préfet s'adresse à l'Assemblée et demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal N° 2017/02 de la séance du 12 octobre 2017.

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal N° 2017/02 de la séance du 12 octobre 2017, avec remerciements à son auteur.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2017

M. le Préfet cède la parole à M. Hohl pour l'examen des comptes de Mobul.

M. Hohl donne lecture et commente le rapport de gestion :

mars 2018

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2017

Rapport sur les comptes de l'exercice 2017 à l'attention de l'Assemblée des délégués

En préambule, il faut relever que le budget de Mobul est établi en août-septembre et la première discussion du passage au quart d'heure est intervenue en septembre 2016 avec M. Ducrot, lequel n'était pas très favorable. Suite à cela, un groupe de travail a été créé en décembre 2016 et de ce fait, tout ce qui découle de la mise en œuvre de cette cadence n'a pas été inscrit au budget 2017 ; d'où un excédent de charge pour les aménagements des arrêts provisoires et les études y relatives.

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à **Fr. 2'400'637.05**. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'252'500.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 148'137.05.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à **Fr. 2'400'637.05**. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres et des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charge de Fr. 109'364.85 par rapport au budget. Ce montant sera facturé aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
Dépenses de fonctionnement :			
Traitements et jetons de présence (chap.0)	4'200.00	3'040.00	- 1'160.00
Mandat administratif (chap.0)	40'000.00	46'783.55	+ 6'783.55
Entretien du réseau (chap.6)	5'000.00	103'331.90	+ 98'331.90
Communication générale (chap.6)	1'000.00	24'376.15	+ 23'376.15
Honoraires et frais d'étude (chap.6)	18'000.00	63'021.25	+ 45'021.25
Contrats de prestations (chap.6)	2'050'000.00	2'051'420.00	+ 1'420.00
Honoraires divers (chap.7)	25'000.00	3'109.15	- 21'890.85
Recettes de fonctionnement :			
Subventions cantonales p. études (chap.6)	9'000.00	29'420.20	+ 20'420.20
Subventions cantonales p. travaux (chap.6)	0.00	18'500.00	+ 18'500.00
Participations communales (chap.9)	1'081'700.00	1'191'064.85	+ 109'364.85

p.a. Département technique - Grand-Rue 7 - Case postale 32 - CH-1630 Bulle - Tél. 026 919 18 40 - Fax 026 919 18 49 - www.mobul.ch - info@mobul.ch

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT**a) Administration****01 Législatif et Exécutif****012 Exécutif (comité de direction, commissions)**

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 3'040.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'073.60 sont inférieurs de Fr 126.40 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2016 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2016.

02 Administration**020 Administration générale**

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 46'783.55 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2017. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 40'000.00. Les tâches supplémentaires liées au passage au ¼ d'heure ainsi qu'aux travaux sur le réseau expliquent ce dépassement.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 478.55 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués. Les frais de ports s'élèvent à Fr 216.60.

b) Culture et loisirs**32 Médias****320 Informations et communications**

Les frais internet de Fr 1'230.95 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site. Un sponsoring de Fr. 1'000.00 a été attribué à l'ATE section de Fribourg pour la création d'un support vidéo pour la mobilité douce et les transports publics.

c) Transports et communications**65 Trafic régional****650 Trafic d'agglomération**

L'entretien du réseau de Fr. 103'331.90, correspond à la réfection de l'arrêt de la gare de Bulle ainsi qu'à celui de l'HFR de Riaz pour Fr. 49'223.50. Le solde des frais de Fr. 54'107.80 correspond à la création des arrêts provisoires Verdel et Chalamala à Bulle.

Une subvention cantonale de Fr. 18'500.00 a été reçue pour l'entretien des arrêts Bulle-gare et HFR-Riaz.

Les frais de communication s'élèvent à Fr. 24'376.15, soit un dépassement de Fr. 23'376.15 par rapport au budget. Les frais de communication liés au passage au ¼ d'heure représentent Fr. 4'376.15. Un sponsoring a été attribué au Comptoir pour Fr. 20'000.00. Ces frais n'étaient pas prévus au budget.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr. 63'021.25. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 29'420.20. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 24'601.05. Ceci s'explique notamment par le passage au ¼ d'heure ainsi que les différents travaux sur le réseau.

Le contrat de prestations s'élève à Fr. 2'051'420.00 pour un budget de Fr. 2'050'000.00. Le dépassement de Fr. 1'420.00 correspond à la gratuité des transports pour Bull'Bouge. La subvention cantonale se monte à Fr. 1'111'652.00.

69 Trafic, autres tâches

690 Autres tâches du trafic

Les frais internet de Fr. 314.30 concernent la mise à jour des horaires sur le site.

d) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

L'imputation interne de Fr. 50'000.- concerne l'amortissement du PA3 facturé aux communes. Le message initial prévoyait un coût de Fr. 200'000.00 amorti en 4 ans. Lors de l'établissement du budget 2018 l'amortissement a été augmenté à Fr. 80'000.00 pour les deux dernières années, suite au dépassement. Celui-ci ne sera pas suffisant pour amortir le coût final de Fr. 320'881.65. Un solde de Fr. 60'881.65 devra encore être prévu au budget 2020.

e) Finances

94 Gérance de la fortune et des dettes

940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr. 241.05.

941 Participation des communes

Les participations des communes se montant à Fr. 1'191'064.85. La somme de Fr. 1'081'700.00, selon le budget a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 109'364.85 en faveur de Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

La subvention reçue de Fr 224'050.45 a été virée au bilan.

b) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

La subvention reçue de Fr 90'000.00 a été virée au bilan.

Les honoraires d'étude du PA3 payés en 2017 et représentant les frais de mandataires externes ainsi que ceux liés à l'information à la population pour Fr. 175'104.90 ont été virés au bilan.

4. COMPTES AU BILAN

a) Actifs

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 267'138.05, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 110'005.70, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
115.10	Impôt anticipé	Fr 4.20 correspond à l'impôt anticipé à récupérer.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 29'420.20, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 220'881.65, solde après virement des investissements 2017 et comptabilisation de l'amortissement.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 126'537.50 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2017.
200.0	Créanciers Communes	Fr 640.85, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à distribuer	Fr 500'271.45, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.

Présentation des comptes 2017 :

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	52'592.30		51'100.00		74'931.00	
01	Législatif et exécutif	5'113.60		7'400.00		7'838.70	
012	Exécutif (comité de direction, commissions)	5'113.60		7'400.00		7'838.70	
012.300.00	Traitements et jetons de présence	3040.00		4'200.00		4'730.00	
012.317.00	Frais de représentation			1'000.00		1'035.10	
012.318.00	Organe de révision	2'073.60		2'200.00		2'073.60	
02	Administration	47'478.70		43'700.00		67'092.30	
020	Administration générale	47'478.70		43'700.00		67'092.30	
020.310.00	Mandat administratif	46'783.55		40'000.00		60'030.60	
020.310.01	Publications et annonces	478.55		1'000.00		616.75	
020.310.02	Fournitures de bureau			200.00			
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications	216.60		500.00		260.00	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers			1'000.00			
020.318.60	Honoraires divers			1'000.00		6'184.95	
3	CULTURE ET LOISIRS	2'230.95		2'000.00		982.55	
32	Médias	2'230.95		2'000.00		982.55	
320	Informations intercommunales - Communication	2'230.95		2'000.00		982.55	
320.318.00	Frais internet	1'230.95		1'000.00		982.55	
320.318.10	Communication générale	1'000.00		1'000.00			

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	2'242'463.60	1'159'572.20	2'074'200.00	1'120'800.00	2'087'910.30	1'032'235.40
65	Trafic régional	2'242'149.30	1'159'572.20	2'074'000.00	1'120'800.00	2'087'391.90	1'032'235.40
650	Trafic d'agglomération	2'242'149.30	1'159'572.20	2'074'000.00	1'120'800.00	2'087'391.90	1'032'235.40
650.314.00	Entretien du réseau	103'331.90		5'000.00		1'675.25	
650.318.00	Communication générale	24'376.15		1'000.00			
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers					389.00	
650.318.10	Honoraires et frais d'étude	63'021.25		18'000.00		34'191.45	
650.364.00	Contrats de prestations	2'051'420.00		2'050'000.00		2'051'136.20	
650.461.10	Subventions cantonales pour les études		29'420.20		9'000.00		31'970.40
650.461.11	Subventions cantonales pour les travaux		18'500.00				
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'111'652.00		1'111'800.00		1'000'265.00
69	Trafic, autres tâches	314.30		200.00		518.40	
690	Autres tâches du trafic	314.30		200.00		518.40	
690.318.50	Frais internet	314.30		200.00		518.40	
7	ENVIRONNEMENT	53'109.15		75'000.00		50'000.00	
79	Aménagement	53'109.15		75'000.00		50'000.00	
790	Aménagement du territoire	53'109.15		75'000.00		50'000.00	
790.318.00	Honoraires divers	3'109.15		25'000.00			
790.395.00	Imputation interne des amortissements	50'000.00		50'000.00		50'000.00	

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES	50'241.05	1'241'064.85	50'200.00	1'131'700.00	50'165.20	1'231'753.65
94	Gérance de la fortune et des dettes	50'241.05	1'241'064.85	50'200.00	1'131'700.00	50'165.20	1'231'753.65
940	Intérêts et amortissements	50'241.05	50'000.00	50'200.00	50'000.00	50'165.20	50'000.00
940.318.00	Frais de banques	241.05		200.00		165.20	
940.330.00	Amortissements	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
940.495.00	Imputation interne des amortissements		50'000.00		50'000.00		50'000.00
941	Participations des communes		1'191'064.85		1'081'700.00		1'181'753.65
941.452.01	Participation de la commune de Bulle - administration		46'664.90		62'650.00		61'181.20
941.452.02	Participation de la commune de Morlon - administration		1'212.80		1'540.00		1'508.65
941.452.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		1'979.15		2'620.00		2'577.20
941.452.04	Participation de la commune de Riaz - administration		4'293.35		6'200.00		5'791.70
941.452.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		4'023.25		5'290.00		5'020.00
941.452.11	Participation de la commune de Bulle - transports		897'863.90		789'130.00		877'064.45
941.452.12	Participation de la commune de Morlon - transports		22'779.55		19'440.00		21'808.40
941.452.14	Participation de la commune de Riaz - transports		85'536.35		78'150.00		83'732.10
941.452.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		76'711.70		66'670.00		73'069.95
941.452.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		40'005.00		40'010.00		40'057.80
941.452.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		985.80		990.00		1'008.20
941.452.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		1'670.00		1'670.00		1'653.60
941.452.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		3'961.00		3'960.00		3'870.60
941.452.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		3'378.20		3'380.00		3'409.80

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION						
0	ADMINISTRATION	52'592.30		51'100.00		74'931.00	
3	CULTURE ET LOISIRS	2'230.95		2'000.00		982.55	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	2'242'463.60	1'159'572.20	2'074'200.00	1'120'800.00	2'087'910.30	1'032'235.40
7	ENVIRONNEMENT	53'109.15		75'000.00		50'000.00	
9	FINANCES	50'241.05	1'241'064.85	50'200.00	1'131'700.00	50'165.20	1'231'753.65
	TOTALISATION	2'400'637.05	2'400'637.05	2'252'500.00	2'252'500.00	2'263'989.05	2'263'989.05

Mme Roth Pasquier se réfère aux honoraires du PA3, lesquels sont beaucoup plus élevés que prévu en raison de la décision rapide de ce projet, et demande pour quelle raison ceux-ci sont imputés dans les comptes d'investissement et non de fonctionnement.

M. Hohl répond que le compte concernant le PA3 se trouve dans les investissements, en raison du crédit voté par le Comité. Il y a bien eu un dépassement et l'amortissement de la dette a été étalé sur 5 ans au lieu des 4 prévus initialement, lequel figure dans le compte 790.395.00. Cette décision a été prise par le Comité, par rapport au fait que Mobul ne déposera probablement pas de PA4 et qu'il était préférable d'augmenter la charge des communes, plutôt que d'étaler l'amortissement dans le temps.

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2017		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		224'050.45	1'816'000.00	1'562'000.00
62	Routes communales et génie civil			1'816'000.00	1'562'000.00
620	Routes communales et génie civil			1'816'000.00	1'562'000.00
620.501.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée Nord (Rte Riaz) - subv. Mobul			14'000.00	
620.501.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv. Mobul			8'000.00	
620.501.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. Mobul			18'000.00	
620.501.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. Mobul			33'000.00	
620.501.18	Bulle - M19(d) - Réam. Ch. de la Pépinière - subv. Mobul			30'000.00	
620.501.19	Bulle - M19(e) - Création liaison Les Granges - R. de Vevey			83'000.00	
620.501.22	Bulle - M20(c) - Réam. tronç. Champ-Barby - La Tour-de-Tréme			70'000.00	
620.501.26	Bulle - M24(e) - Stat. deux-roues - subv. Mobul			21'000.00	
620.501.27	Morlon - M12 - Compl. traversée Morlon - subv. Mobul			83'000.00	
620.501.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare - subv. Mobul			19'000.00	
620.501.31	Le Pâquier - M13(b) - Liaisons village-rte cant. - subv. Mobul			97'000.00	
620.501.33	Le Pâquier - M20(e) - Compl. liaison Le Closalet - subv. Mobul			4'000.00	
620.501.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues Le Pâquier			3'000.00	
620.501.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. Mobul			83'000.00	
620.570.04	Bulle - M3 - Réam. entrée nord (Rte Riaz) - subv. féd. redistr.			31'000.00	
620.570.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv. féd. redistr.			18'000.00	
620.570.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. féd. redistr.			39'000.00	
620.570.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. féd. re.			72'000.00	
620.570.18	Bulle - M19(d) - Réam. Ch. de la Pépinière - subv. féd. red.			67'000.00	
620.570.19	Bulle - M19(e) - Liaison Granges R. Vevey - subv. féd. red.			183'000.00	
620.570.22	Bulle - M20(c) - Réam. Champ-Barby - La Tour - subv. féd. red.			154'000.00	
620.570.26	Bulle - M24(e) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistr.			46'000.00	
620.570.27	Morlon - M12 - Compl. d'aménagements - subv. féd. redistr.			183'000.00	
620.570.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare - subv. féd. redis			43'000.00	
620.570.31	Le Pâquier - M13(b) - Réam. liaisons - subv. féd. redistr.			214'000.00	
620.570.33	Le Pâquier - M20(e) - Liaison Le Closalet - subv. féd. redistr.			9'000.00	
620.570.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationn. deux-roues - subv. féd. redistr.			8'000.00	
620.570.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. féd. redistr.			183'000.00	

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2017		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.622.01	Participation de la commune de Bulle				458'000.00
620.622.02	Participation de la commune de Morlon				12'000.00
620.622.03	Participation de la commune du Pâquier				21'000.00
620.622.04	Participation de la commune de Riaz				43'000.00
620.622.05	Participation de la commune de Vuadens				35'000.00
620.670.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée nord - subv. féd. à redistr.				35'000.00
620.670.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv. féd. à redistr.				21'000.00
620.670.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. féd. à redistr.				45'000.00
620.670.17	Bulle - M19(c) - MD tronç. Coude - Pépinière - sub. féd. à red				83'000.00
620.670.18	Bulle - M19(d) - MD réam. Ch. Pépinière - sub. féd. à redis.				77'000.00
620.670.19	Bulle - M19(e) - MD liaison Granges - R. Vevey - sub. féd. red				210'000.00
620.670.22	Bulle - M20(c) - MD réam. Champ-Barby - La Tour - sub. féd. red				177'000.00
620.670.26	Bulle - M24(e) - Stationn. deux-roues - subv. féd. à redistr.				53'000.00
620.670.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare				-14'000.00
620.670.33	Le Pâquier - M20(e) - Liaison Le Closalet - subv. féd. à redis				11'000.00
620.670.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationn. deux-roues - subv. féd. à redis				9'000.00
620.670.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée - subv. féd. à redist				286'000.00
65	Trafic régional		224'050.45		
650	Trafic d'agglomération		224'050.45		
650.661.00	Subventions cantonales		224'050.45		
7	ENVIRONNEMENT	175'104.90	90'000.00		
79	Aménagement	175'104.90	90'000.00		
790	Aménagement du territoire	175'104.90	90'000.00		
790.501.01	Honoraires étude PA 3	175'104.90			
790.661.00	Subventions cantonales		90'000.00		

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2017		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION				
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		224'050.45	1'816'000.00	1'562'000.00
7	ENVIRONNEMENT	175'104.90	90'000.00		
	TOTALISATION	175'104.90	314'050.45	1'816'000.00	1'562'000.00

Compte	REPORTS AU BILAN	Comptes 2017	
		Charges	Revenus
999	Comptes de report au bilan		
		314'050.45	175'104.90
999.590.00	Report au bilan des recettes d'investissements	314'050.45	
999.690.00	Report au bilan des investissements		175'104.90

Compte	BILAN	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2017	Débit	Crédit	31.12.2017
1	ACTIF				
10	Disponible	20'080.35	1'571'360.95	1'324'303.25	267'138.05
102.0	Railfeisen c/c 7039.43	20'080.35	1'571'360.95	1'324'303.25	267'138.05
11	Réalisable	125'144.30	129'491.40	144'625.80	110'009.90
115.01	Débiteur commune de Bulle	106'395.25	108'733.80	122'380.35	92'748.70
115.02	Débiteur commune de Morlon	2'376.30	3'329.55	2'703.50	3'002.35
115.04	Débiteur commune de Riaz	9'121.20	7'386.35	11'027.85	5'479.70
115.05	Débiteur commune de Vuadens	7'247.35	10'041.70	8'514.10	8'774.95
115.10	Impôt anticipé	4.20			4.20
13	Actifs transitoires	31'970.40	29'420.20	31'970.40	29'420.20
139.00	Produits à recevoir	31'970.40	29'420.20	31'970.40	29'420.20
14	Investissements	95'776.75	175'104.90	50'000.00	220'881.65
141.1	Honoraires étude PA 3	95'776.75	175'104.90	50'000.00	220'881.65
199	TOTAL DE L'ACTIF	272'971.80	1'905'377.45	1'550'899.45	627'449.80

Compte	BILAN	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2017	Débit	Crédit	31.12.2017
2	PASSIF				
20	Engagements courants	-86'750.80	86'750.80	127'178.35	-127'178.35
200	Fournisseurs divers	-85'614.20	85'614.20	126'537.50	-126'537.50
200.03	Créancier commune de Le Paquier	-1'136.60	1'136.60	640.85	-640.85
23	Subventions à redistribuer	-186'221.00		314'050.45	-500'271.45
230.0	Subventions à redistribuer	-186'221.00		314'050.45	-500'271.45
299	TOTAL DU PASSIF	-272'971.80	86'750.80	441'228.80	-627'449.80

M. le Préfet demande au Comité d'approuver les comptes de l'exercice 2017.

Le Comité de direction, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2017 tels que présentés.

M. Hohl rappelle que les députés fribourgeois ont voté un fonds d'aide à l'investissement pour l'amélioration des transports publics en faveur des communautés régionales. Cette subvention est à hauteur de 4 millions de francs sur 4 ans, soit 1 million par année, dont le dernier sera disponible pour 2018.

Concernant l'année 2017, Mobul a reçu une subvention cantonale à hauteur de Fr. 596'700.--. Ce montant n'est pas visible dans les comptes de Mobul car il est redistribué aux communes membres qui présentent une demande de subvention. L'Association fait office de transfert de fonds uniquement. M. Hohl tient à souligner que les démarches pour obtenir cette aide cantonale sont plus simples que celles liées à la Confédération.

4. **Divers**

4.1 **Projet RegioMove – Bureau BfM**

Mme Roth Pasquier informe l'Assemblée sur le lancement du projet RegioMove, mis en place par le bureau BfM, spécialiste de la mobilité et collaborant déjà avec la Ville de Bulle pour la Commission vélos. Le Bureau précité invite la Ville de Bulle à assister à la présentation d'un module récemment abouti et à des ateliers, afin de réfléchir sur les grandes tendances en matière de mobilité future. Mme Kaufmann, collaboratrice de BfM, a trouvé que la région de la Gruyère serait un atout pour une entrée en matière.

Mme Roth Pasquier rajoute que, bien que Mobul et la région n'aient pas tout à fait les mêmes intérêts, ce projet interpelle tout de même. La Ville de Bulle va probablement y participer mais elle n'a que peu de forces pour interagir dans ce domaine. Elle rajoute que cette démarche impliquerait évidemment un coût, mais pas très élevé. Si Mobul adhère à ce projet en tant qu'organe pilote, elle bénéficierait de 50 % de rabais sur les coûts, partagés entre la région et le Canton en principe. Mme Roth rajoute que le Comité aura l'occasion de traiter cet objet dans sa prochaine séance. Il s'agit bien de la mobilité de demain, avec à la clé un colloque au niveau de la Suisse romande et qui pourrait se tenir à Bulle, offrant ainsi une visibilité de notre région.

M. le Préfet relève que Mme Roth Pasquier préside la commission transports de l'ARG et la mobilité est un défi pour toute la région, notamment dans la coordination entre la mobilité privée et publique. L'objectif de la participation à ce projet, déjà concrétisé dans trois ou quatre régions, c'est d'avoir des impulsions extérieures et un regard critique sur le fonctionnement régional. De plus, le Canton devrait apporter son soutien au travers de fonds réservés à ce genre d'activités pour les régions. La décision n'est toutefois pas encore prise à ce jour, mais Mobul devrait pouvoir en bénéficier. La contribution pour participer à ce projet se situe entre Fr. 2'000.-- et Fr. 3'000.-- pour chaque partenaire.

M. le Préfet souligne que le bénéfice à en retirer ne sera pas concret immédiatement, mais pourra donner des impulsions et permettra d'avancer dans ce domaine, d'autant plus que l'ARG a mis sur pied à cet effet un groupe de travail pour le Sud fribourgeois. Il faut emboîter le tout et cette implication devrait y contribuer.

4.2 Réflexion - Véhicules électriques

Mme Roth Pasquier relève que Mobul est en discussion avec les TPF pour une nouvelle forme de transports, notamment pour la ligne 3, faisant appel à de petits véhicules électriques conduits par un chauffeur. Ces navettes sont constituées d'un véhicule tractant pouvant accrocher une ou plusieurs cabines, circulant avec facilité dans les quartiers résidentiels et pouvant atteindre 70km/h.

Mme Roth Pasquier souligne qu'elle a été visiter le fabricant, l'usine Lohr à Strasbourg, en compagnie des représentants TPF et que ces prototypes s'annoncent assez bien. Les TPF sont en contact direct avec ces fournisseurs quant au développement de ce produit et espèrent le tester sur la ligne 3 et le quartier de l'Auge à Fribourg.

M. Schwab se réjouit d'entendre ces propos indiquant une volonté de trouver de nouvelles technologies, car cette tendance concerne plus souvent le trafic international et les grandes lignes. Il félicite le Comité pour cette initiative et le travail fourni tout au long de l'année.

4.3 Plan de mobilité – zone industrielle de Planchy

M. le Préfet souligne qu'il va y avoir une première séance ce jour avec l'ARG, pour mettre en place le groupe de travail qui traitera de la mobilité dans la zone industrielle de Planchy, ainsi que la problématique des parkings. La séance de ce jour traitera essentiellement des stratégies et du calendrier. M. le Préfet relève que les choses avancent en ce domaine, en collaboration avec Mobul et la région, et des synergies vont s'établir pour l'avenir.

4.4 Réfection du terminus de la gare de Vuadens

M. Yenni informe l'assemblée que la Commune de Vuadens est en train de plancher sur la réalisation du terminus situé sur le lieudit Bois du Pâquier. Il demande si la future mise en service de ce terminus ne peut s'effectuer qu'en décembre, simultanément au changement d'horaire annuel des transports publics.

M. Hohl répond qu'effectivement, dans l'idéal ce nouvel arrêt devrait être mis en service en même temps que la publication des changements d'horaires, soit le 1^{er} dimanche de décembre. Mobul devra être mis au courant dès que possible de la réalisation de ce projet pour l'inscrire au budget, même si cela semble un peu court pour 2019 au vu de la réalisation des arrêts et de l'échéance de décembre pour la parution dans l'horaire. M. Hohl rajoute qu'il faudra aussi annoncer ce nouveau terminus assez tôt aux TPF, lesquels rédigent une offre sur deux ans, soit en août de cette année pour l'offre 2020-2021.

M. Yenni demande si le terminus provisoire actuel, sur la place de la gare de Vuadens, pourrait être remis en état avec l'aide de Mobul, car cette place a été fortement dégradée par le passage des bus jusqu'à ce jour.

M. Hohl répond qu'il faut que la Commune de Vuadens présente une demande en ce sens au Comité pour en discuter. Dans ce contexte, il ignore dans quelle mesure le projet de réaménagement de la traversée de Vuadens fixe ses limites, notamment dans les largeurs de route.

M. Yenni relève que le terminus actuel de la gare est un arrêt provisoire et que l'entretien et la remise en état sont à charge de Mobul.

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes pour avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 07h30.



La Secrétaire
Solange Thorimbert



Le Président
Patrice BOCARD, Préfet

Bulle, le 10 avril 2018

PROVISOIRE

Distribution :

- M. Patrice BORGARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Daniel TERCIER, Vice-Président, membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens
- Mme Johanna GAPANY, Déléguée, Conseillère communale de Bulle
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué, Vice-Syndic de Morlon
- M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal du Pâquier
- M. Patrice MORAND, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué, Syndic de Riaz
- M. Jérôme TORNARE, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Christophe YENNI, Délégué, Conseiller communal de Vuadens

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente Comité de direction, Conseillère communale Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon

- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville de la Commune de Bulle
- M. Nicolas GACHET, Comptable, Ville de Bulle

- M. Grégoire CANTIN, Responsable du Service de la mobilité (SMo)
- Mme Corinne MARGALHAN FERRAT, Coordinatrice des agglomérations (DAEC)
- Mme Katia MEIER, Aménagiste au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)
- M. Hans GYGAX, Chef de section au Service de l'environnement (SEn)

- Secrétariat communal de Bulle
- Secrétariat communal de Morlon
- Secrétariat communal Le Pâquier
- Secrétariat communal de Riaz
- Secrétariat communal de Vuadens